

Avis public d'élection

Municipalité de LORRAINVILLE

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, SIMON GÉLINAS, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

- 1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
- 2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants.

du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h 30

Attention : le vendredi 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

- 3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 20 octobre à 12 h à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

- 4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : MARGUERITE LACHANCE.
- 5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse 2, rue St-Jean-Baptiste Est, Lorrainville
Téléphone 819 625-2167, poste 103

Signature

Fait à Lorrainville le 15 septembre 2025


Simon Gélinas, président d'élection